

Le 30 janvier 2007

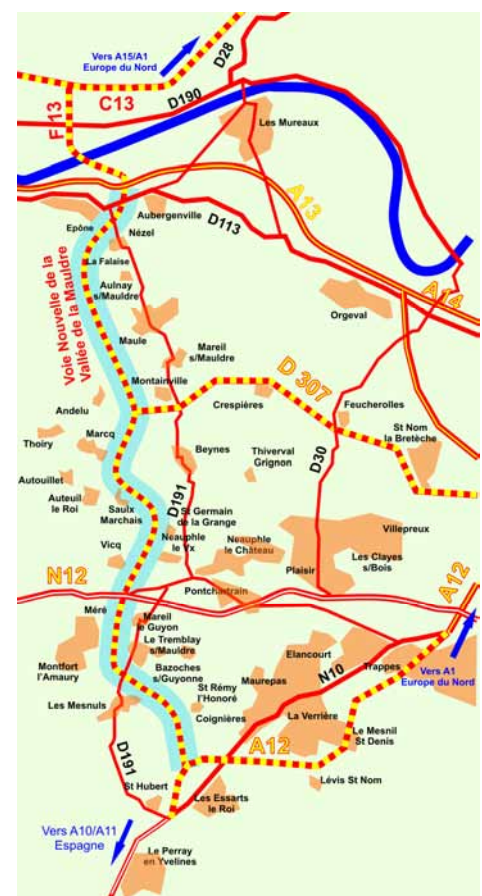
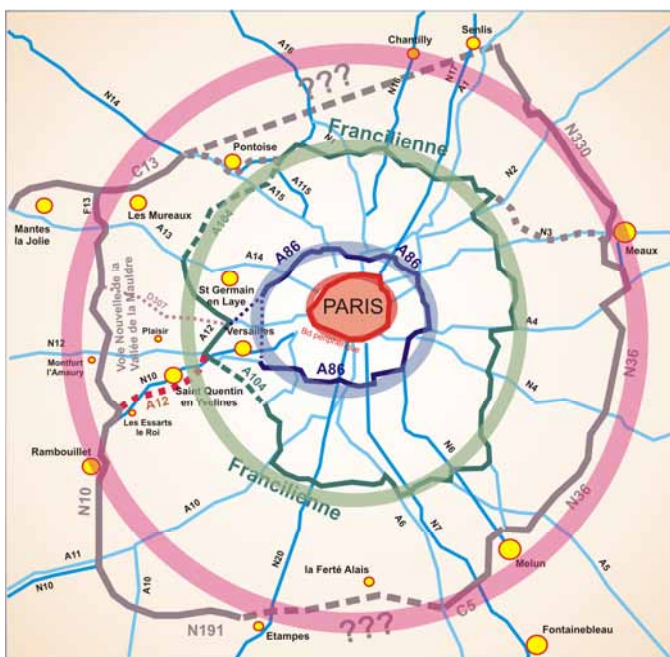
Monsieur Jean Paul HUCHON  
Président du Conseil Régional Ile de France  
33, rue Barbet de Jouy  
75007 PARIS

Objet : soutien pour la suppression de la « Voie Nouvelle de la Vallée de la Mauldre » dans le SDRIF  
Copie : Monsieur Serge MERY, Madame Mireille FERRI et les présidents des groupes politiques

Monsieur le Président,

Nous venons vous apporter notre soutien le plus total dans votre refus d'inscrire dans le SDRIF le projet routier dénommé « Voie Nouvelle de la Vallée de la Mauldre » (lien entre l'A13 et la N12).  
Votre proposition de contournement des communes saturées par le trafic routier recueille l'adhésion de la majorité des élus, acteurs économiques et citoyens de ce territoire.

Ce projet est stratégique car il va déterminer l'avenir de l'ouest de l'Ile de France : nos villages ruraux, notre environnement et l'activité agricole de cette partie de la plaine de Versailles, considérée comme le poumon vert de Paris.



La « Voie Nouvelle de la Vallée de la Mauldre » est un projet conçu dans les années 70, **présenté comme une déviation des villages situés sur la RD 191.**

**Il est en réalité un maillon de la 4<sup>ème</sup> rocade de Paris** (contournement à l'Ouest de la capitale), selon les documents émanant de la préfecture de Région (Cf. annexe 1).

Il a pour vocation de **permettre l'essor du trafic autoroutier interrégional, entre le nord et le sud de l'Europe, à l'ouest de l'Ile de France, notamment pour le fret.**

La « Voie Nouvelle de la Vallée de la Mauldre » ne s'inscrit donc pas comme un aménagement local, mais comme un **projet structurant à vocation nationale, destiné à un trafic international.**

C'est la raison pour laquelle certains Maires de la Vaucouleurs (communes situées sur la RD 983 à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de notre secteur), soutiennent ce projet (cf. lettres de soutien annexées au courrier que vous ont adressé certains élus de la Mauldre dont Monsieur le Député Pierre AMOUROUX le 29 Décembre 2006).

### **1. Cette nouvelle infrastructure routière aura pour conséquences :**

- ✓ **d'augmenter plus le trafic routier qu'elle ne le résorbera**, aspirant un trafic de transit, notamment de **poinds lourds** (prévision de trafic sur la VNVM d'environ 50 000 véh./jour qui n'absorbera qu'une partie des 9700 véh./jour traversant la commune de Nezel sur la RD 191, et, sur la RD 983, les 8900 véh./jour traversant Vert et Auffreville Brasseuil et les 6300 véh./jour Rosay et Villette). **Ce trafic additionnel aggraver la saturation du réseau routier local**, notamment la N12 d'un secteur Galluis / La queue lez Yvelines jusqu'à Jouars Pontchartrain – Source : réunion Direction des Routes et des Transports à Montfort L'Amaury le 28/06/06.
- ✓ de fragmenter une fois encore les espaces naturels et agricoles, provoquant la fragilisation et la **disparition de nombreuses exploitations agricoles**. Elle livrera à une **urbanisation massive** cette portion de ceinture verte à l'ouest de Paris, déjà encadrée au sud et au nord par deux nouveaux projets d'urbanisation : l'OIN du plateau de Saclay et l'OIN Seine Aval.
- ✓ de porter atteinte à la **santé** et à la **qualité de vie des habitants**.

### **2. La « Voie Nouvelle de la Vallée de la Mauldre » est inadaptée aux besoins et contraintes d'aujourd'hui.**

C'est un projet archaïque, en **contradiction avec les objectifs de la France en matière de décentralisation**, qui creusera encore plus les inégalités entre les régions. Or, la région Ile de France centralise déjà 30 % des richesses, 20% de la population sur 2% du territoire national.

C'est un projet conçu à l'époque du « tout routier », **en totale contradiction avec les engagements de la France en matière de développement durable** (protocole de Kyoto) et **la politique de la Région IDF**, que vous avez initiée de manière volontaire lorsque vous vous êtes fixé comme objectif d'en faire la première Eco Région d'Europe.

**Ce projet n'est justifié par aucune étude** prouvant son utilité et prenant en considération les répercussions sur le trafic des voies adjacentes (N12, RD 307), les conséquences sur l'environnement, la pérennité des exploitations agricoles, la maîtrise de l'urbanisation, la santé publique, l'économie locale. Elles sont pourtant destructrices et irréversibles.

L'avenir est au développement du feroutage, du transport fluvial, des circulations douces et à l'amélioration des transports collectifs. Les terres agricoles de cette région, parmi les meilleures de France, doivent être préservées pour pouvoir nourrir les franciliens (agriculture de proximité), nous permettre de diminuer notre dépendance énergétique et bien sûr réduire notre production de gaz à effet de serre en raccourcissant les circuits d'approvisionnement.

**Votre proposition de traiter les problèmes ponctuels de circulation et de dangerosité dans la traversée de certaines communes par des déviations locales** recueille l'adhésion de la majorité des élus, acteurs économiques et citoyens de ce territoire.



# SAUVONS LES YVELINES

Association apolitique pour la défense du Patrimoine et de l'Environnement

PLACE DE LA MAIRIE  
78124 MONTAINVILLE

[www.sauvonslesyvelines.com](http://www.sauvonslesyvelines.com)  
[contact@sauvonslesyvelines.com](mailto:contact@sauvonslesyvelines.com)

### **3. Le projet de « Voie Nouvelle de la Vallée de la Mauldre » a provoqué un mouvement d'opposition sans précédent :**

- **Madame Corinne LEPAGE et Madame Dominique VOYNET, anciennes Ministres de l'environnement et candidates aux élections présidentielles 2007**, se sont prononcées publiquement contre ce projet en 2006 à Versailles lors des manifestations (Mme Voynet était représentée par Mme Annie POURSINOFF).
- **Des Elus régionaux** ont apporté un soutien particulier et constant depuis un an :
  - M. Eddie AIT (PRG) - candidat PS/PRG/MRC aux législatives 2007 sur Poissy-Plaisir
  - M Didier FISCHER (PS) – candidat aux législatives 2007 sur Rambouillet
  - M. Pierre Philippe LE GUERINEL (UDF)
  - Mme Anny POURSINOFF (Les Verts) – candidate aux législatives 2007 sur Rambouillet
  - Mme Sylviane TROPPER (Cap 21) – candidate aux législatives 2007 sur Paris
- **Des Elus départementaux** ont pris clairement position :
  - Mme Christine BOUTIN, Député, Premier vice Président du Conseil Général des Yvelines, a fait connaître clairement son opposition au chapitre des infrastructures routières le 12/07/06, lors du vote du SDADEY (Schéma Départemental d'Aménagement pour un Développement Equilibré des Yvelines) au Conseil Général des Yvelines (Extrait en annexe 2)
  - Monsieur Hervé PLANCHENAULT, Vice président du Conseil Général des Yvelines et Maire de Montfort l'Amaury, le 12/07/06 lors du vote du SDADEY au Conseil Général des Yvelines
- **16 Maires soutenus par leur conseil municipal (signatures en annexe 3):** Bazoches sur Guyonne, St Rémy l'Honoré, Montfort L'Amaury, Les Mesnuls, Grosrouvre, Méré, Vicq, Saulx Marchais, Villiers le Mahieu, Marcq, Andelu, Montainville, Crespières, Herbeville, Davron, Chavenay.  
Plusieurs de ces communes ont délibéré, à l'unanimité, en conseil municipal. Ce qui n'est le cas dans aucune des communes soutenant le projet, notamment Aulnay sur Mauldre (Maire en minorité dans son conseil municipal), Beynes et Jumeauville (conseils municipaux pas informés).
- **Les professionnels du monde agricole :** soutien de la chambre régionale d'agriculture et des syndicats agricoles (Coordination Rurale Ile de France et FNSEA)- Cf. annexe 4. Participation à 3 manifestations, mobilisation de plus de 50 engins agricoles lors de la manifestation du 10 juin devant le château de Versailles
- **Les associations d'environnement nationales et locales :** France Nature Environnement, Ile de France Environnement et 60 associations locales de protection de l'environnement : 2 importantes manifestations sur Versailles, 1700 pétitions et plus de 10 000 connections sur les sites internet des associations en 4 mois.
- **Nos concitoyens dont la personne de Yann Arthus Bertrand** (message lu par Mme Anny POURSINOFF le 2 décembre 2006 à Versailles – Cf annexe 5).  
**Madame Sylvie FAUCHEUX**, présidente de l'Université de Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines, candidate PS/PRG/MRC aux législatives sur Montigny-le-Bretonneux s'est prononcée publiquement contre ce projet lors de la manifestation du 2 décembre 2006 à Versailles.

**La conservation de la biodiversité, le dérèglement climatique et la nécessité de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, dont les transports sont les principaux contributeurs, sont les enjeux majeurs du 21<sup>ème</sup> siècle.** La majorité des candidats à l'élection présidentielle en font l'écho.

« *Nous devons être le changement que nous voulons voir dans le Monde* » (Gandhi)

Monsieur le Président, votre position est politiquement courageuse, car elle sert l'Homme qui doit être la seule justification de nos engagements et de nos actions. Soyez persuadé que vous répondez aux attentes des populations, attachées en priorité à leur santé et leur qualité de vie. Elles vous sauront gré, ainsi qu'à votre exécutif et particulièrement à Madame FERRI, de votre respect de la transparence sur ce dossier et de vos propositions, qui répondent aux défis et aux enjeux de demain.

Nous vous apportons tout notre soutien et vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre haute considération.

**Pierre SOUIN**

Maire de Marcq,  
Président de « Sauvons  
les Yvelines »



**Pascale OGER**

Maire de Montainville,  
Secrétaire Générale de  
« Sauvons les Yvelines »



**Marc REMOND**

Président de JADE  
Vice Président de « Ile de  
France Environnement »  
Vice Président de « Sauvons  
les Yvelines »



**Jean-Noël ROINSARD**

Maire Adjoint Montainville,  
Président de la Coordination  
Rurale IDF,  
Membre de la Chambre  
d'agriculture d'Ile de France  
Vice Président de « Sauvons les  
Yvelines »



Annexe 1 : Source Préfecture de Région : Les documents sectoriels – Mai 2006

« *Liaison de la Vallée de la Mauldre (A13 – RN 12) : inscrite au SDRIF de 1994, cette liaison constitue un élément de la « quatrième rocade », tangentielle routière située à l'ouest de l'Ile de France. Cette dernière englobe dans son principe la liaison Mantes-Cergy au nord, entre l'autoroute A15 et l'autoroute A13, puis la liaison proprement dite de la vallée de la mauldre, entre l'A13 et la RN12, se poursuit par un projet de liaison entre la RN12 et la RN10 pour aboutir au nord de Rambouillet. La liaison de la vallée de la Mauldre participe ainsi à compléter le maillage des voies rapides dans un secteur où la structuration du réseau primaire de voirie est encore aujourd'hui peu avancé. La section RN10 RN12 devait quant à elle faire l'objet d'études complémentaires de variantes de tracés.* »

Annexe 2 : Extrait de l'intervention de Madame Christine BOUTIN lors de l'assemblée départementale du 12 juillet 2006 - texte de son intervention consultable sur le site [www.sauvonslesyvelines.com](http://www.sauvonslesyvelines.com) rubrique cartes et doc.) :

« *Le projet du département de se substituer à l'Etat pour financer la voie nommée Vallée de la Mauldre me semble être le point d'orgue à la préfiguration de la 4<sup>ème</sup> rocade/contournement de la capitale. Si la traversée de Nezel et Vert est insupportable, il est sans doute possible de prévoir des déviations de ces communes, plutôt qu'une voie à 2x2 (...) Mais comment ne pas voir qu'une 4<sup>ème</sup> rocade détruirait à terme l'image et l'identité rurale et d'environnement du sud et des Yvelines tout entière. Il s'agit donc d'intérêt général.* »